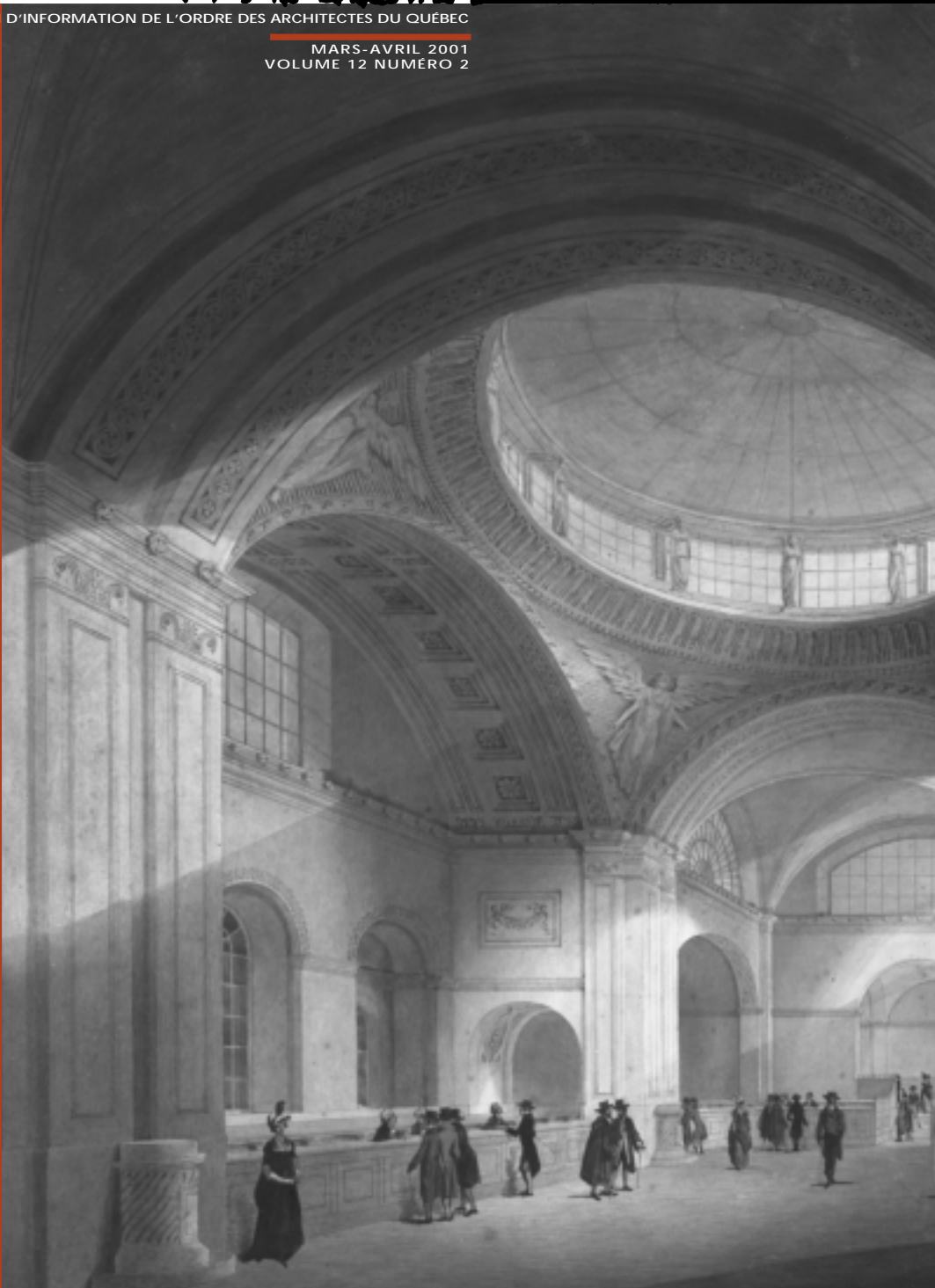


esQUISSES

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

MARS-AVRIL 2001
VOLUME 12 NUMÉRO 2



LA BANQUE D'ANGLETERRE, LONDRES : VUE DU BUREAU DE VIREMENT DES CONSOLIDÉS, ÉTAT DÉFINITIF, 1799
DÉTAIL, PLUME ET AQUARELLE COURTOISIE DES TRUSTEES OF SIR JOHN SOANE'S MUSEUM, LONDRES

- 7 UN FORUM À QUÉBEC ?
- 8 LE QUIZZ DE L'ADMISSION
- 12 ÉLECTIONS 2001 : CINQ CANDIDATS
À LA PRÉSIDENTE

JOHN SOANE 1753-1837 À COMPTER DU MOIS DE MAI 2001, LE CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE PRÉSENTE UNE NOUVELLE SÉRIE DE CINQ EXPOSITIONS : *LA DYNAMIQUE DE L'ARCHITECTURE MODERNE*. LA PREMIÈRE ÉTAPE NOUS FAIT DÉCOUVRIR L'ŒUVRE SINGULIÈRE D'UN ARCHITECTE ANGLAIS DU XIX^e SIÈCLE, SIR JOHN SOANE. **À LIRE EN PAGE 4.**

Quoi faire avec le nouveau Code de construction, chapitre 1 "Bâtiment" ?

**Vous manquez de ressources pour la VÉRIFICATION DE PLANS
ET DE DEVIS en conformité avec le nouveau Code de
construction ?**

**Vous avez une interrogation sur L'INTERPRÉTATION
d'une exigence du nouveau Code de construction ?**

**Savez-vous que vous pouvez vous inscrire aux cours de
PERFECTIONNEMENT sur le nouveau Code de construction qui
seront organisés dans les grands centres ?**

Parties 3 et 10 (bâtiments institutionnels, commerciaux et industriels)

Laval 9, 23 et 24 avril 2001 Québec 30 avril, 7 et 8 mai 2001
Longueuil 3, 18 et 25 avril 2001 Drummondville 5, 6 et 12 avril 2001
Montréal 11, 17 et 18 mai 2001

Parties 9 et 10 (maisons et petits bâtiments)

Longueuil 28 et 29 mai 2001

Vous désirez avoir ces cours organisés dans votre région ?

**Vous recherchez un PARTENAIRE pour renforcer votre
consortium pour un projet d'envergure ?**



Contactez-nous dès maintenant !

Norbati Consultants Tr n & Associ s inc.

T l.: 1-877-871-8280 Sans frais

Fax: (418) 871-5574

E-mail: norbati-consultants@norbati.qc.ca

Visitez notre site Web

**Notre  quipe de sp cialistes chevronn s
dans le domaine de la r glementation du
B timent est   la
hauteur de vos attentes !**



**Notre
expertise**

enrichit

VOS

actifs

et

s curise

VOS

affaires

**Norbati
CONSULTANTS
TR N & ASSOCI S INC.**



LE BOUQUIN COUP DE CŒUR

L'Architecture verte

Notre premier coup de cœur, dans le numéro d'*Esquisses* de janvier/février, avait tout pour faire l'unanimité. Notre deuxième a probablement tout ce qu'il faut pour soulever la controverse. Parce que son auteur « n'y va pas avec le dos de la main morte », comme dirait Jean Perron, et que son choix de citation pour la quatrième de couverture témoigne d'un certain culot : « C'est la vie qui a raison, l'architecte qui a tort. » Il prend quand même le soin de se couvrir puisque les paroles en questions furent prononcées, vers la fin de sa vie, par un certain... Le Corbusier.

L'intérêt de l'ouvrage ne réside pas dans le fait d'adhérer ou non aux propositions de l'auteur, qui se montre fort critique envers l'architecture du XX^e siècle. Sa valeur provient davantage de la remise en question suscitée par son approche globale d'une architecture écologique.

James Wines, l'auteur, n'est pas un inconnu pour la plupart de nos lecteurs. En effet, il est l'un des cofondateurs de SITE Environmental Design, à New York, « une organisation pour une architecture et un art en harmonie avec l'environnement ». Parmi les réalisations de SITE, nous pouvons mentionner les nombreux bâtiments de la chaîne BEST, dont les façades sont souvent teintées d'humour.

Enfin, ce bouquin est tout plein de jolies photos : nous en partageons quelques-unes avec vous dans les pages qui suivent. Profitez-en !

L'Architecture verte, James Wines, Taschen, Italie, 240 pages

1825, BOULEVARD
RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTREAL (QUÉBEC)
H3H 1R4
TEL: (514) 937-6168
1 800 599-6168
FAX: (514) 933-0242
COURRIEL
info@oaq.com
TOILE
www.oaq.com

PRÉSIDENT
CLAUDE HAMELIN LALONDE

RESPONSABLE DU BULLETIN ET
DES COMMUNICATIONS
PIERRE FRISKO

SAISIE DES DONNÉES
ET RÉVISION
MARIE CLAUDE LAMOUREUX

INFOGRAPHIE
LINDA THERRIAULT

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU CANADA

CE NUMÉRO A ÉTÉ TIRÉ À 3 500
EXEMPLAIRES

ESQUISSES VISE À INFORMER LES
MEMBRES SUR LES CONDITIONS
DE PRATIQUE DE LA PROFESSION
D'ARCHITECTE AU QUÉBEC ET SUR
LES SERVICES DE L'ORDRE.

ESQUISSES VISE ÉGALEMENT À
CONTRIBUER À L'AVANCEMENT DE
LA PROFESSION ET À UNE
PROTECTION ACCRUE DU PUBLIC.
LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS
ESQUISSES NE SONT PAS

NÉCESSAIREMENT CELLES DE
L'ORDRE. LES PRODUITS,
MÉTHODES ET SERVICES
ANNONCÉS SOUS FORME
PUBLICITAIRES DANS ESQUISSES
NE SONT EN AUCUNE FAÇON
APPROUVÉS, RECOMMANDÉS,
NI GARANTIS PAR L'ORDRE DES
ARCHITECTES DU QUÉBEC.



UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Par la nature de son travail, l'architecte est confronté plus souvent que la moyenne des gens aux multiples problèmes rencontrés dans la vie de tous les jours par les gens à mobilité réduite. Pour cette raison, le congrès Une société inclusive, qui aura lieu au Palais des congrès de Montréal du 1^{er} au 5 juin, pourrait intéresser plusieurs de nos membres. Des ateliers, des tables rondes, des plénières, comme dans tout bon congrès mais aussi une salle d'exposition et des visites guidées feront de ces cinq journées une expérience fort enrichissante. Parce qu'ils sont plus près des lieux, les architectes de la région de Montréal ont reçu, avec le présent numéro d'*Esquisses*, un exemplaire du programme préliminaire. Ceux des autres régions peuvent consulter le site du Conseil canadien de la réadaptation et du travail, www.ccrw.org, s'ils souhaitent avoir plus d'information sur le congrès.



OUPSS...

Dans le précédent numéro d'*Esquisses*, nous vous faisons part du succès remporté par les séances de formation de base sur le *Code de construction* offertes conjointement par la Régie du bâtiment et l'Ordre. Dans notre grand empressement à remercier les directions régionales de la Régie pour nous avoir fourni gracieusement leurs locaux, nous avons bêtement oublié de souligner l'effort des principaux artisans de ces formations. Nous remercions donc infiniment ceux qui ont rendu possible la présentation de ces cours : M^{me} Ginette Dupont-Laneville et M. Yvon Migneault, architectes, qui ont donné la formation, et M. Guy Pelletier, architecte, directeur à la direction des programmes et des partenariats de la RBQ à Montréal.

La période d'inscription est maintenant terminée. Toutefois, pour les personnes dont le nom figure déjà sur nos listes d'attente, des formations supplémentaires seront offertes au mois de mai dans les régions où la demande le justifiait. Nous communiquerons avec elles dès que les dates et les lieux des dernières séances seront confirmés.



Les enjeux du système professionnel

Le système professionnel québécois est en pleine mutation et les mois à venir seront plus que déterminants. Voici un aperçu des questions et des enjeux retenus par les ordres professionnels lors de la dernière assemblée des membres du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ).

LA MISE À JOUR DU SYSTÈME PROFESSIONNEL QUÉBÉCOIS

Le plan d'action déposé par la ministre Goupil, en novembre 1999, initiait la mise à jour du système professionnel. On se rappellera qu'un des cinq chantiers du plan d'action visait spécifiquement l'actualisation des lois sur les architectes et sur les ingénieurs. Le projet de loi 132, *Loi modifiant la Loi sur les architectes* confirme la mise en œuvre du plan d'action et les ingénieurs sont actuellement en discussions avec l'Office des professions du Québec (OPQ).

Maintenant, l'enjeu prioritaire pour l'Ordre des architectes est de répondre à l'obligation de déterminer les actes qui, « suivant certaines conditions prescrites, peuvent être posés par des classes de personnes autres que des architectes. »

LA FORMATION ET LA COMPÉTENCE DES PROFESSIONNELS

L'entrée en vigueur, au mois de juillet 2000, du projet de loi n° 87 (*Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives*) soulève des questionnements au sein des ordres quant à l'application de nouveaux pouvoirs réglementaires en matière de formation continue obligatoire.

Le comité sur la formation continue qui tient son mandat du Bureau travaille de concert avec les responsables du développement du programme canadien afin de ne pas dupliquer les actions et de profiter de l'expertise des associations provinciales qui ont déjà un tel programme.

POLITIQUES DE L'IMMIGRATION ET PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Pour les ordres professionnels, les enjeux sont liés aux règles de sélection des ressortissants étrangers, à l'information diffusée à l'étranger sur les conditions de délivrance de permis et à la reconnaissance de la formation acquise hors Québec.

À cet égard, l'Ordre des architectes, tout comme le Barreau du Québec, a déposé un mémoire et est intervenu en Commission parlementaire. L'Ordre défendait particulièrement le maintien d'une distinction entre le processus d'admission à une profession délégué par la loi à un ordre et celui de sélection des ressortissants étrangers.

JOHN SOANE 1753-1837

D'un musée à l'autre

Les férus d'histoire seront heureux de découvrir l'œuvre éclectique et parfois étrange d'un architecte qui n'a pas toujours obtenu la reconnaissance qu'il méritait. Extraits du texte de présentation du CCA.

Décrit par Henry James comme « l'une des choses les plus étonnantes de Londres », le Sir John Soane's Museum a été conçu comme un lieu pittoresque et énigmatique, à la fois maison, cabinet de travail, galerie de collectionneur et vitrine personnelle de l'un des architectes les plus brillants et novateurs de l'histoire. Creuset de l'esprit de Soane et cabinet d'architecture ayant frappé l'imagination de plusieurs générations, ce musée est célèbre tant pour ses objets extraordinaires que pour ses habiles manipulations de l'espace intérieur et de lumière.

Plus de deux cents pièces de la collection du musée seront montrées pour la première fois à l'extérieur de l'établissement depuis qu'il est devenu propriété de l'État en 1833. Présenté en exclusivité nord-américaine au CCA, l'exposition *John Soane 1753-1837* comprend des croquis et dessins de Soane, plus de vingt-cinq maquettes originales, une sélection de livres et d'instruments de dessin de l'architecte, des tableaux de Joseph Michael Gandy, de même qu'une sélection de pièces de choix puisées à même les collections du CCA.

« Au fil de cette exposition, raconte le directeur du CCA Kurt W. Forster, on découvre sous un nouvel éclairage les années de formation de Soane, son émergence en tant qu'architecte en pleine maturité, sa dette à l'endroit de son mentor George Dance le Jeune et l'influence du peintre Joseph Michael Gandy sur sa vision de l'art. Surtout, l'exposition permet de mieux comprendre comment Soane a imaginé de nouvelles formes de bâtiments pour les adapter à un nouveau mode de vie. La Banque d'Angleterre, son chef-d'œuvre, est la première grande institution financière publique de l'ère industrielle. Avec la *Dulwich Picture Gallery*, il crée le premier édifice conçu en tant que musée d'art public. Dans ses derniers projets publics, il énonce ce qu'on a appelé à juste titre un langage architectural exprimant l'intérêt global de l'Empire britannique. »

De nos jours, les stratégies et les idées de Soane sont reconnues comme ayant eu une influence significative sur de nombreux architectes d'après-guerre, notamment Robert Venturi, James Stirling, Arata Isozaki et Rafael Moneo.

Au CCA, du 16 mai au 3 septembre 2001

Sommes-nous seuls dans cet univers ?

ACCORD DE COMMERCE ET MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

La mise en œuvre de l'*Accord de commerce intérieur* et de l'*Accord de libre échange nord-américain* (ALÉNA), de même que les négociations en vue de créer une *zone de libre échange des Amériques* (ZLÉA) et de conclure un accord mondial sur le commerce des services sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont, ou auront, un impact sur l'exécution du mandat de protection du public des ordres professionnels.

Les services en architecture, tout comme les services légaux et comptables, étaient les services professionnels ciblés par l'*Accord de libre échange*. Actuellement, les architectes sont considérés comme étant le groupe de professionnels le plus avancé en matière d'accords culturels et bilatéraux. L'accord de réciprocité avec les États-Unis permet la mobilité des architectes et des stagiaires dans les 10 provinces du Canada et 43 États américains. Le Mexique, la Chine et, plus récemment, les pays membres de la Communauté Européenne, font d'intenses pressions pour obtenir des ententes culturelles ou bilatérales.

Notre présence active au sein du Comité des conseils d'architecture du Canada (CCAC) nous permet de participer aux échanges et d'intervenir lorsque la particularité du système professionnel québécois et la pratique de l'architecture sont mises en cause. Toute entente commerciale sur les produits que le Québec ou le Canada entérine implique ou impliquera inévitablement des discussions et des ententes sur le commerce des services professionnels.

ACCREDITATIONS PARALLÈLES ET DOUBLES APPELLATIONS

Dans plusieurs domaines, on assiste à l'apparition d'appellations qui visent à contourner l'utilisation d'un titre réservé et l'obligation d'appartenance à un ordre professionnel. Il y a aussi certaines autorités publiques qui maintiennent ou envisagent d'établir des systèmes d'accréditation en marge du système professionnel.

L'EXERCICE D'UNE PROFESSION EN SOCIÉTÉ

Le projet de loi no 169 (*Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives concernant l'exercice des activités professionnelles au sein d'une société*) vise à permettre aux membres d'un ordre professionnel d'exercer au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou d'une société par actions.

Dans ce dossier, l'Ordre s'est impliqué dès le départ en tant que membre du groupe de travail mandaté par l'Office des professions afin d'analyser le projet de loi et de lui faire des recommandations touchant l'ensemble des professions. Suite au dépôt du projet de loi, le Bureau a formé un groupe de travail pour commenter le projet sous l'aspect spécifique de la pratique de l'architecture et pour nous présenter ses recommandations.

Voilà une question que l'on entend souvent et qui entraîne certaines discussions plus ou moins philosophiques sur la condition humaine. Mais ici, la question posée se veut une interrogation sur les changements réglementaires et professionnels auxquels nous faisons face actuellement.

À première vue, certains dossiers prioritaires de l'Ordre peuvent paraître éloignés du quotidien et de la réalité professionnelle des architectes. Cependant, si on regarde le tout dans une perspective globale de la profession, force est de constater que les enjeux sont énormes et ce, pour l'ensemble de nos membres.

L'Ordre des architectes fait partie du système professionnel québécois qui regroupe quelque 265 000 membres, répartis dans 44 ordres différents. C'est un système unique en lui-même et unique au monde. En plus des ordres professionnels, deux organismes ont été créés par le *Code des professions* : l'Office des professions (OPQ), dont la mission est la surveillance des professions, et le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), qui réunit et soutient les ordres dans leur mandat de protection du public et d'amélioration du système professionnel.

Lors de l'assemblée des membres du 26 mai 2000, les ordres professionnels ont adopté le plan stratégique 2000-2003 du CIQ. Les questions et les enjeux prioritaires retenus par les ordres professionnels sont expliqués en détail sur cette même page, dans un article intitulé *Les enjeux du système professionnel*.

En dehors du système professionnel, le nouveau *Code de construction du Québec* et la politique des concours en architecture du ministère de la Culture et des Communications sont aussi des dossiers qui suscitent l'intérêt des architectes.

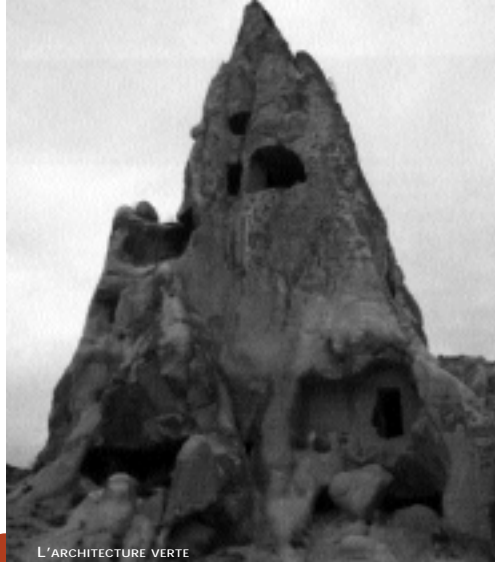
Sur le plan national, la présence de l'Ordre des architectes du Québec au sein du Comité des conseils d'architecture du Canada (CCAC) et du Programme national d'aide à la pratique (PNAP) est fondamentale et significative puisque nous représentons près du tiers des architectes canadiens. De plus, les particularités de notre encadrement légal (*Code civil*) et administratif (*Code des professions*) fait en sorte que cette distinction doit être affirmée constamment.

Bon nombre des dossiers discutés par le CIQ sont aussi d'intérêt national tels la formation continue, la compétence des architectes, les accords de réciprocité et la mobilité, les politiques de l'immigration ainsi que les relations avec les technologues.

D'autres questions prioritaires pour la profession sont discutés au CCAC. À titre d'exemple mentionnons les négociations constantes avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada sur le processus de sélection des architectes et la sensibilisation aux services qu'ils peuvent offrir en matières de design intérieur.

Sur le plan international, l'entente de réciprocité entre le CCAC et le *National Council of Architectural Registration Boards* (NCARB) nous amène à discuter des problèmes reliés à l'administration des examens nord-américains et à la mobilité des architectes dans les 43 États américains et les 10 provinces canadiennes qui ont déjà signé l'entente. Un sujet qui prend de plus en plus d'importance est la présence des designers d'intérieur dans la pratique de l'architecture. La situation est délicate et complexe puisque plusieurs États américains, ainsi qu'une province canadienne, réglementent distinctement leurs pratiques à l'intérieur d'une seule et même association. Serait-ce une voie à considérer ou à éviter ?

Ce survol rapide des grands dossiers qui retiendront l'attention du système professionnel québécois, du CIQ, du CCAC et du NCARB donne certaines pistes sur les enjeux qui attendent la profession. L'Ordre des architectes, qui s'affaire actuellement à compléter son plan stratégique 2001-2004, ne pourra se dissocier de plusieurs des enjeux soulignés. Non, nous ne sommes pas seuls dans cet univers, et l'Ordre aura tout intérêt à travailler avec les membres du système professionnel et les associations d'architectes pour relever les défis qui s'annoncent.



L'ARCHITECTURE VERTE
HABITATS TROGLODYTES, TURQUIE

T A B L E A U D E L ' O R D R E

INSCRIPTIONS

Les architectes suivants ont été inscrits au Tableau de l'Ordre.

le 16 février 2001

Arcand, Jean-François
Ceppi, Guillermo
Nowakowski, Maciej
Paradis, Chantal
Poulin, Philippe

RÉINSCRIPTIONS

Les architectes suivants ont été réinscrits au Tableau de l'Ordre.

le 15 février 2001

Bogenez, Jacques
le 2 mars 2001
Gagnon, Raynald

DÉMISSIONS

Les architectes suivants ont démissionné du Tableau de l'Ordre.

le 8 janvier 2001

Esslemont, J. Ross
le 11 janvier 2001
Slater, Norman
le 26 février 2001
Grant, Jean-Claude
le 8 mars 2001
Megannety, Conor

RADIATIONS

Les architectes suivants ont été radiés du Tableau de l'Ordre.

En date du 2 mars

Dao, Duc Khai
Gervais, Rolland
Gurd, Charles C.
Leclerc, Richard
Tringali, René
En date du 15 mars
Codebecq, Léon
Nadeau, Jean-Gilles
St-Jean, Jacques

DÉCÈS

Nous avons appris avec regret le décès de trois de nos membres. Toutes nos condoléances aux familles et aux amis.

le 25 janvier 2001

Gagné, Paul
le 11 janvier 2001
Samson, Paul-Émile
le 28 février 2001
David, Luc

Code de construction

Le nouveau *Code de construction* vient tout juste de paraître aux Publications du Québec, regroupant en un seul volume le *Chapitre I, Bâtiment*, et le *Code national du bâtiment* édition 1995 (modifié). Comme nous n'avions toujours pas reçu d'exemplaire au moment d'aller sous presse, on ne peut pas vous dire s'il est beau, s'il est bien fait ou s'il sent bon. Tout ce que l'on peut en dire, c'est qu'il existe, qu'il coûte 110 ou 120 dollars (éditions reliée ou feuilles mobiles) et que nous vous en reparlerons au prochain numéro.

À L'AGENDA

6 Le prétexte était tout trouvé : une rencontre extraordinaire des Maires des villes du patrimoine mondial et de certaines villes historiques importantes des Amériques qui se tient à Québec du 17 au 20 avril. Le Centre d'interprétation de la vie urbaine a fait le reste : il a préparé une exposition sur les 36 villes des Amériques qui font partie du patrimoine mondial.

À voir, jusqu'au 3 septembre 2001, au Centre d'interprétation de la vie urbaine de la Ville de Québec.

Tournoi de golf 2001 des architectes

FICHE D'INSCRIPTION

VEUILLEZ REMPLIR CETTE FICHE ET LA RETOURNER À L'ATTENTION DE :
ROSAIRE RIVEST
6130, LE NORMAND, SAINT-LÉONARD (QUÉBEC) H1P 1B9

- 150 \$ BRUNCH, GOLF, VOITURETTE, SOUPER ET PRIX DE PRÉSENCE
- 20 \$ BRUNCH SEULEMENT
- 45 \$ SOUPER SEULEMENT

JOINDRE UNE FEUILLE SÉPARÉE ET Y INSCRIRE LE NOM DES PARTICIPANTS AINSI QUE CELUI DE LEUR ENTREPRISE.

NOTE : AU MOINS UN ARCHITECTE PAR QUATUOR

PAIEMENT À L'ORDRE DE « TOURNOI DE GOLF DES ARCHITECTES ».

RETENEZ BIEN

LA DATE	JEUDI 9 AOÛT 2001
LE LIEU	CLUB DE GOLF DE LA MADELEINE SAINTE-MADELEINE AUTOROUTE 20, SORTIE 120
L'HEURE DU DÉPART	12 H 00
BRUNCH	10 H 00
LE COÛT	150 \$, BRUNCH, GOLF, VOITURETTE, SOUPER ET PRIX DE PRÉSENCE 20 \$, BRUNCH SEULEMENT 45 \$, SOUPER SEULEMENT
INFORMATION	JEAN-CHARLES MARTINEAU, ARCHITECTE TÉLÉPHONE (450) 672-1846 TÉLÉCOPIEUR (450) 672-2294 ROSAIRE RIVEST TÉLÉPHONE (514) 327-3594

UN FORUM À QUÉBEC ?

Non, il ne s'agit pas d'une blague : il y aura bel et bien un forum à Québec. Mais un forum très spécial, qui n'a rien à voir avec l'édifice de la rue Sainte-Catherine : le Forum des architectes. Au programme, bien sûr, l'assemblée générale annuelle.

Toutefois, parce que nous croyons qu'il s'agit d'une occasion idéale de recueillir l'opinion de nos membres, nous vous offrons différentes façons de vous exprimer sur un thème qui nous touche TOUS, d'une façon ou d'une autre : *Une profession en mouvement*.

Le Forum permettra donc de discuter dans le cadre d'ateliers qui touchent des dossiers chauds. De façon moins formelle, il offrira aussi la possibilité d'échanger avec des collègues dans un cadre enchanteur aux abords du Lac Beauport. Enfin, le Bureau profitera de cette opportunité pour prendre votre pouls en ce qui concerne le fameux article 5.1 de la nouvelle *Loi sur les architectes*. Et maintenant, la parole est à vous !

Le groupe de travail sur
l'assemblée générale annuelle

LE DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

8 H 00
INSCRIPTION

8 H 45
OUVERTURE DU FORUM

9 H 00
ATELIERS THÉMATIQUES SIMULTANÉS
LES CATÉGORIES DE MEMBRES
LA FORMATION CONTINUE
L'INCORPORATION

10 H 30
DEUXIÈME SÉRIE D'ATELIERS

12 H 00
RAPPORT DES ATELIERS

12 H 30
DINER

14 H 00
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

16 H 15
DISCUSSIONS SUR L'ARTICLE 5.1

17 H 15
COCKTAIL

Remise du prix Thomas Baillairgé
et de la bourse du Collège des
présidents

LE FORUM DES ARCHITECTES

OÙ ? AU MANOIR SAINT-CASTIN
99, CHEMIN LE TOUR DU LAC, LAC BEAUPORT
QUAND ? VENDREDI 15 JUIN 2001

Une profession en mouvement

Parce que les lois changent
Parce que les technologies se bousculent
Parce que la réalité devient virtuelle
Parce que la pratique se diversifie
Parce que la formation... continue
Parce que l'avenir n'est plus ce qu'il était

Des ateliers pour en parler

LES CATÉGORIES DE MEMBRES : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Différents permis pour différentes pratiques ?
Ouvrir nos rangs à d'autres professionnels ?
Peut-on faire une plus grande place à la relève ?

LA FORMATION CONTINUE : INDISPENSABLE ?

Une mode passagère ou un mouvement irréversible ?
Former peut-être, mais comment ?
Formation obligatoire ?
À quel prix ?

L'INCORPORATION : AVANTAGEUSE POUR L'ARCHITECTE ?

Souhaitez-vous de nouveaux modes d'exercice professionnel ?
L'incorporation : avec qui et sous quelles conditions ?
Quels seraient les impacts sur la responsabilité professionnelle de l'architecte ?



INSCRIPTION

Pour participer aux différentes activités du Forum des architectes, il suffit de vous inscrire. Veuillez remplir le coupon ci-dessous (ou une photocopie) et nous le retourner au plus tard le 18 mai 2001 par télécopieur au (514) 933-0242.

Pour nous permettre de bien préparer le Forum, indiquez nous CHACUN des événements auxquels vous souhaitez participer. Choisir les DEUX ateliers de votre choix, en fonction de l'heure où vous souhaitez y assister.

ATELIERS 1^{ÈRE} SÉRIE, À 9 H 00

- Catégories de membres
 Formation continue
 Incorporation

ATELIERS 2^È SÉRIE, À 10 H 30

- Catégories de membres
 Formation continue
 Incorporation
 Dîner
 AGA
 Cocktail

NOM

PRÉNOM

TÉLÉPHONE

(Prière d'écrire en lettre moulées. Les yeux de M^{me} Lamoureux vous en remercient à l'avance.)



L'ARCHITECTURE VERTE
SEADRIFT LAGOON HOUSE, CALIFORNIE
STANLEY SAITOWITZ

L'évolution tranquille

Dans la vie de tous les jours, les technologies de l'information prennent une place toujours grandissante. À la maison comme au bureau, la simplicité d'accès à l'information, grâce à la toile ou au courriel par exemple, est impressionnante. Cela bouscule les méthodes de travail, bouscule nos vies. L'Ordre n'est pas en reste et vit aussi ces bouleversements. Petite histoire d'un grand virage.

En l'espace de quelques années, l'Ordre est entré dans l'ère de la modernité en matière de technologies. L'évolution de la profession, les exigences du système professionnel et la demande croissante en information provenant des élus, du public et des membres ne nous laissent pas le choix : la rigidité des systèmes informatiques en place ne permettait pas à l'Ordre de bien répondre à la demande. Après une profonde analyse et de multiples rencontres avec le responsable de l'informatique de l'Ordre et des spécialistes en la matière, le directeur de l'administration présentait, en novembre 1999, ses recommandations au comité administratif qui donna son aval à la mise à jour des systèmes informatiques de l'Ordre.

Pièce maîtresse de ce nouveau développement, le Tableau des membres — et tous les outils qui l'accompagnent — a évolué à un rythme accéléré en prévision d'une entrée en fonction le 1er avril 2000 : cet échéancier a été respecté. Pendant l'exercice financier suivant, 2000-2001, des améliorations ont été apportées afin de raffiner le produit et de corriger les lacunes qui ont été détectées lors de l'utilisation quotidienne.

Vous avez sans doute remarqué, lors du renouvellement de votre inscription au Tableau des membres pour 2001-2002, que l'on vous demandait des informations additionnelles par rapport aux années précédentes. Avec celles-ci l'Ordre pourra, par exemple, élaborer une banque de noms d'architectes désireux de contribuer à l'avancement de la profession. Autre avantage possible de la nouvelle base de données : l'inspecteur de l'Ordre pourra extraire ou sélectionner des informations préliminaires à propos d'un membre et ainsi obtenir un profil de l'architecte avant de le visiter. De précieuses minutes gagnées par l'inspecteur mais aussi par l'architecte visité qui n'aura plus à répondre à toutes ces questions : les réponses figureront déjà sur son profil.

Autre amélioration : le nouveau progiciel de comptabilité permet maintenant au directeur de l'administration de l'Ordre de produire des informations financières et de gestion plus rapidement, et de façon plus détaillée. Une préoccupation

importante des élus était de recevoir les résultats financiers de l'Ordre mensuellement et par secteur d'activités. Nous pourrons le réaliser. Enfin, cela facilite la préparation des états financiers nécessaires à la réalisation du rapport annuel.

Les perfectionnements apportés aux systèmes de communications de l'Ordre permettront de rejoindre plus rapidement et efficacement le public, les membres et futurs membres. Question d'époque, peut-être, mais le besoin de communiquer rapidement avec nos membres et futurs membres sur des sujets d'actualité amène la direction de l'Ordre à réfléchir sur d'autres moyens que le poste pour les rejoindre au moment approprié. Ainsi, la diffusion d'information grâce au courriel est envisagée et pourrait devenir opérationnelle bientôt, sans toutefois restreindre la portée de nos outils de communication plus traditionnels.

D'autres développements sont à venir. Notons simplement l'informatisation du secteur de l'exercice illégal de la profession, l'amélioration de celui de la discipline et le suivi informatisé des rapports de stage.

Ces changements permettront d'accroître l'efficacité de la permanence dans l'exercice de ses fonctions et, bien sûr, de mieux rencontrer la mission première de l'Ordre qui est d'assurer la protection du public. Il va de soi que l'amélioration des services offerts à la profession ne peut, en bout de ligne, que favoriser la promotion de la qualité dans la conception et la production architecturale.

ET LE SITE WEB ?

Une réflexion est présentement en cours en vue d'une revitalisation du site Web de l'Ordre. En 1997, l'OAQ a été un précurseur parmi les ordres professionnels en lançant son site. Encore là, l'évolution des technologies de l'information nous amène à réfléchir sur ce que pourrait être le site de demain. À quoi ressemblera-t-il ? Aurez-vous l'opportunité d'effectuer vos changements de coordonnées et le paiement de votre cotisation professionnelle via la toile ? Voudriez-vous y recevoir de la formation en ligne ? Quelle place sera laissée aux partenaires ?

La période de questions est ouverte. Si vous souhaitez émettre des suggestions, veuillez les faire parvenir à notre responsable des communications (courriel : pfisko@oaq.com; télécopieur : 514-933-0242).

À bientôt!

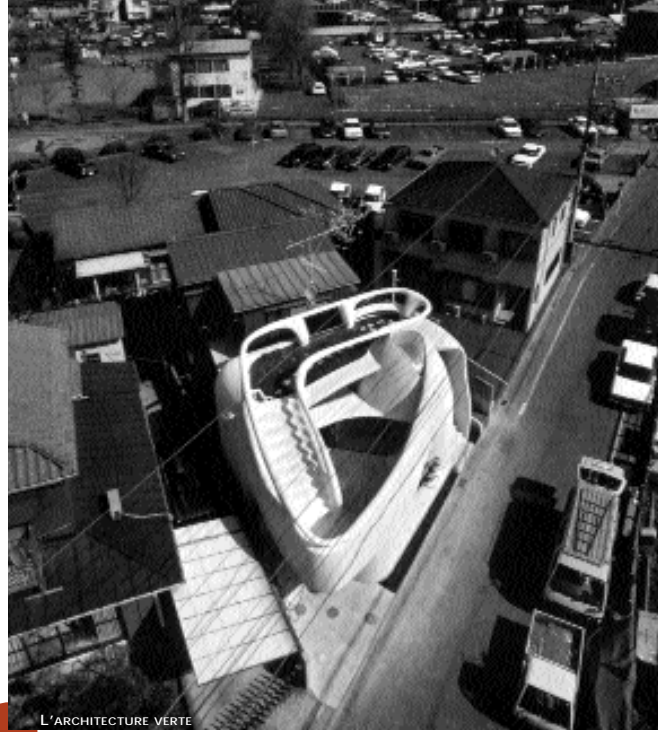
André Lachance, CMA
Directeur de l'administration

L'admission en 15 questions

Le soleil se pointe, les tulipes s'appêtent à déployer leurs pétales, les architectes sont en pleine charrette et les stagiaires se préparent à l'examen de juin. En cette période printanière, le Service de l'admission de l'Ordre est aussi en pleine effervescence. En guise de détente, nous vous proposons ce jeu questionnaire. Architectes et stagiaires, à vos crayons ! (Vous trouverez les réponses à la page 10.)

- 1 Combien d'architectes sont inscrits au tableau de l'Ordre ?
a) 1825 b) 2032 c) 2678 d) 3045
- 2 Combien de stagiaires sont inscrits au registre de l'Ordre ?
a) 92 b) 128 c) 354 d) 648
- 3 Le sceau de l'architecte demeure-t-il la propriété de l'Ordre ?
a) oui b) non
- 4 Combien de formulaires d'inscription au tableau de l'Ordre sont remplis de façon incomplète, en moyenne, chaque année ?
a) Plus de 600 b) De 200 à 300 c) Une centaine d) Moins de 50
- 5 Complétez : une réinscription au tableau de l'Ordre, à la suite d'une démission ou d'une radiation, entraîne le paiement de frais de réinscription de _____ \$, en plus de la cotisation, des taxes et de la contribution à l'Office des professions du Québec.
- 6 Quelle est maintenant la durée totale du programme de stage en architecture ?
a) 600 heures b) 1600 heures c) 5600 heures d) 6000 heures
- 7 Un architecte est tenu d'avertir l'Ordre de son changement d'adresse dans les 30 jours de ce changement.
Vrai Faux
- 8 Les futurs architectes doivent maintenant réussir combien d'examens pour être admis à l'Ordre des architectes du Québec ?
a) 4 b) 7 c) 9 d) 10
- 9 Le sigle CCCA signifie : « Certificat de compétence en composition architecturale ».
Vrai Faux
- 10 « NCARB » est la marque de table à dessin la plus utilisée aux États-Unis.
Vrai Faux
- 11 En vertu d'un accord de réciprocité, le permis de l'Ordre des architectes du Québec confère un droit de pratique dans toute l'Amérique du Nord.
Vrai Faux
- 12 Un stagiaire en architecture peut accomplir l'ensemble de son stage auprès d'un entrepreneur en construction.
Vrai Faux
- 13 Combien de rapports de stage sont étudiés chaque année, en moyenne, par le comité d'admission ?
a) 50 b) 100 c) 200 d) 400
- 14 Les architectes ont le devoir de favoriser l'engagement des stagiaires lorsque les circonstances s'y prêtent.
Vrai Faux
- 15 Il arrive que des formulaires d'avis de cotisation et inscription au tableau de l'Ordre soient croqués par des animaux, avalés par des photocopieuses ou volés par des lutins.
Vrai Faux

Carole Giard, notaire
Registraire



L'ARCHITECTURE VERTÉ
TRUSS WALL HOUSE, JAPON
USHIDA-FINDLAY

AEMQ

Association des entrepreneurs en
revêtement métallique du Québec

MAINTENANT DISPONIBLE !

**PROGRAMME DE
CERTIFICATION DE CONFORMITÉ**

- Assistance dans la conception des projets faisant usage de systèmes de revêtement métallique ;
- Manuel technique complet avec détails, devis types, et informations sur les produits connexes ;
- Vérification des matériaux au chantier suivi d'émission de rapports d'inspection ;
- Émission de certificats de conformité ;

NOUVEAU CONCOURS :

Excellence en design utilisant le revêtement métallique

Informations : Larry O'Shaughnessy, arch. D. G.
tél. : (450) 434-1164 ou sans frais : 1 877 434-1164
courriel : info@aemq.qc.ca
ou visitez www.aemq.qc.ca

Des nouvelles de Québec

Le comité régional de l'Ordre des architectes du Québec (CROAQ) a complété dernièrement le renouvellement de ses membres.

Exception faite de Mme Josée Harvey, qui demeure à titre de responsable des films, et de M^{me} Schohraya Spahis et M. Jean-François Alain, collaborateurs à titre de stagiaires en architecture, le comité régional sera composé d'une nouvelle équipe.

Les architectes qui ont accepté de relever ce défi important ont décidé d'un commun accord de se partager les responsabilités et les dossiers suivants en plus de leurs responsabilités de base :

M ^{me} Évelyne Deschamps	Présidente	Les architectes Deschamps, Paradis
M. Marc Letellier	Secrétaire	Gagnon, Letellier, Cyr, architectes
M ^{me} Sabiha Torun	Promotion auprès du public	Sabiha Torun, architecte
M ^{me} Annie Dion	Communication et publicité	Bélanger, Beauchemin, architectes
M. Martin Houde	Communication et publicité	Architectura Groupe-Conseil Inc.
M. Serge Lépine	Financement	Architecte à l'Hôtel-Dieu de Lévis
M. Hassen Labidi	Financement	Hassen Labidi, architecte

Le 15 mars dernier, dans le cadre d'une visite guidée de l'Hôtel de glace présentée par son concepteur, l'architecte Émile Gilbert, les nouveaux membres du comité régional de l'Ordre des architectes du Québec ont tenu à souligner le travail exceptionnel réalisé par les membres sortants, pendant les dernières années, en particulier la présidente, M^{me} Marie Aubin, à qui on a remis un présent, ainsi qu'à M^{me} Marie-Chantal Croft.

La nouvelle équipe du CROAQ compte sur la collaboration de tous les architectes de la région de Québec pour l'aider à mener à bien ses projets.

Évelyne Deschamps, architecte

L'ARCHITECTURE VERTE
FONDATION CARTIER, FRANCE
JEAN NOUVEL

RÉPONSES AU JEU QUESTIONNAIRE « L'ADMISSION EN 15 QUESTIONS » :

- 1 c** (en date du 15 mars 2001).
- 2 d** (en date du 15 mars 2001).
- 3 Oui.** Le sceau doit d'ailleurs être retourné à l'Ordre après l'expiration du permis de l'architecte (radiation ou démission), d'après l'article 11.02 du *Règlement sur les affaires du Bureau et les assemblées générales*.
- 4 a.** La permanence de l'Ordre doit alors contacter toutes ces personnes pour obtenir les informations manquantes, leur signature ou les annexes requises.
- 5 300 \$**
- 6 c.** Ces 5600 heures représentent environ trois ans. Un certain nombre d'heures doit être accompli dans plusieurs sections obligatoires, ce qui permet au stagiaire d'appivoiser les diverses facettes de la pratique de l'architecture. (Avis aux employeurs : servir le café au patron ne fait pas partie des tâches obligatoires pour la réussite du stage).
- 7 Vrai,** en vertu de l'article 60 du *Code des professions*.
- 8 d.** Les nouveaux candidats sont désormais soumis au processus d'examen nord-américain, comportant 9 divisions. Ils doivent également réussir un examen de l'OAO portant sur les particularités juridiques de la pratique de l'architecture au Québec.
- 9 Faux.** CCCA signifie *Conseil canadien de certification en architecture*. Cet organisme, sous l'égide du CCAC (*Comité des conseils d'architecture du Canada*) est mandaté par l'OAO et les autres associations provinciales pour étudier les dossiers universitaires des candidats de l'étranger et vérifier si leur formation correspond à la norme commune d'admission adoptée par toutes les provinces canadiennes. Cet organisme émet également un certificat aux architectes québécois désirant produire une demande de permis dans une autre province.
- 10 Faux.** Le NCARB (*National Council of Architectural Registration Boards*) est un organisme regroupant les associations d'architectes des États américains. Le *Comité des conseils d'architecture du Canada* a conclu avec cet organisme un accord de reconnaissance réciproque. Le NCARB est mandaté par les provinces canadiennes et les États américains pour administrer l'examen d'admission à la profession d'architecte.
- 11 Faux.** Il existe un accord de réciprocité facilitant l'obtention d'un permis d'architecte dans une autre province canadienne ou un État américain signataire de cet accord. Toutefois, il ne s'agit pas d'un droit de pratique automatique. Pour pouvoir bénéficier de la réciprocité, l'architecte devra obtenir la certification du CCCA ou du NCARB et produire une demande de permis dans la province ou l'État où il désire pratiquer.
- 12 Faux.** Le stage doit être accompli en majeure partie dans un bureau d'architecte ou une situation équivalente. Une portion du stage peut être faite dans un domaine connexe à l'architecture (par exemple auprès d'un ingénieur, d'un entrepreneur, d'un designer d'intérieur, d'un paysagiste, etc.) mais ce genre de stage est d'une durée limitée et fait l'objet de restrictions particulières quant au type de tâches pouvant être accomplies.
- 13 d**
- 14 Vrai.** Ce devoir fait d'ailleurs partie du *Code de déontologie des architectes* (article 2.03)
- 15 Vrai.** C'est, du moins, ce qu'ont déclaré quelques architectes...

Le retour de l'association des stagiaires

L'Association des stagiaires en architecture du Québec a repris du service et un nouveau conseil exécutif a été élu. En poste depuis le mois de décembre 2000, ses membres se sont engagés à dynamiser les relations entre les stagiaires.

L'objectif premier de l'A.S.A.Q. est d'apaiser la terreur qui règne chez les stagiaires face à l'angoisse provoquée par les examens. Nous nous proposons d'organiser une ou plusieurs séances d'information. Par exemple, celles-ci pourraient prendre la forme de séances d'études collectives. Il serait même possible, voire favorable, d'avoir un invité qui pourrait relater son expérience des examens.

L'Association des stagiaires en architecture du Québec est donc présentement à la recherche de quelques personnes qui seraient intéressées à donner quelques heures lors d'une séance d'étude collective.

Enfin, la *Loi sur l'accès à l'information* interdisant à l'OAQ de nous faire parvenir la liste des stagiaires inscrits au registre, nous sommes dans l'obligation de demander à tous les stagiaires intéressés à recevoir les communiqués de l'A.S.A.Q. de nous envoyer un courriel ne contenant que leur adresse électronique (la plus utilisée).

Faire parvenir à : asa@oaq.com



L'ARCHITECTURE VERTE
NEUF MAISONS, SUISSE
PETER VETSCH

Conseil exécutif

Hélène Sauvageau, présidente
Éric Massé, secrétaire
Patrice Lacasse, représentant auprès de l'OAQ
Antonin Labossière, vice-président aux affaires internes
Paolo Spataro, vice-président aux affaires externes

Conseil d'administration

Michelle Beausoleil
Pascal Charron
Marie-Josée Gorton
Nicolas Maalouf

Mountain Equipment Coop

Dans la série des Mardis verts, le comité environnement et architecture présentait le 20 février dernier une conférence intitulée : *Mountain Equipment Coop, magasin d'Ottawa : un bâtiment vert pour les randonneurs*. Exceptionnellement, la conférence a été donnée en anglais. Le résumé que voici est donc une traduction.

L'énoncé de mission de *Mountain Equipment Coop* (MEC) est le suivant : " Le MEC est une coopérative de vente au détail qui appartient aux membres et qui est dirigée par ceux-ci. Elle offre des produits et services en fonction d'activités de loisirs non motorisées pratiquées en milieu sauvage, telles que la randonnée et l'alpinisme, au prix le plus abordable possible et d'une façon instructive, efficace et respectueuse de l'environnement. " La coopérative comprend six magasins à travers le Canada, un bureau des commandes et un site Web pour les achats sur Internet.

La succursale d'Ottawa, ouverte depuis juin 2000, représente la vision de MEC en ce qui concerne l'environnement et sa politique de construire des bâtiments " verts ". Le site du nouveau magasin sur Richmond Road a été occupé pendant 40 ans par une épicerie de 1 000 mètres carrés de superficie. Quatre-vingt-six pour cent du bâtiment existant a été démonté et récupéré ou recyclé. Le modelage énergétique a été utilisé tout au long de la phase de conception, ce qui a entraîné une diminution de 56 % de la consommation énergétique. L'économie d'énergie est estimée à 9,13 \$ par mètre carré ou 22 679 \$ par année.



Le nouveau bâtiment de 2 484 mètres carrés, sur deux étages, fait preuve d'un grand souci de l'environnement. Voici quelques éléments qui en témoignent :

- une grande quantité des matériaux recyclés ;
- une citerne pour collecter l'eau de pluie du toit ;
- utilisation efficace de la lumière naturelle ;
- les détails de construction sont conçus en fonction d'un démontage futur au lieu de la démolition ;
- la structure du rez-de-chaussée est en bois de sapin de Douglas de 12" x 12", récupéré des drômes du fond du fleuve Saint-Laurent ;
- le stationnement est en gravier de teinte pâle pour réduire l'apport de chaleur solaire et augmenter la réalimentation de la nappe phréatique ;
- les équipements n'utilisent aucun chlorofluorocarbone ;
- l'isolation des murs extérieurs est en cellulose et ballots de paille ;
- des détecteurs de monoxyde de carbone ajustent les niveaux d'air frais.

Le coût final du magasin représente une augmentation de 13 % par rapport au coût d'un magasin standard. Selon MEC, le délai de récupération du capital investi serait de huit ans ou moins.

Nous remercions les conférenciers, M^{me} Linda Chapman, architecte (MOAA) et M. Corin Flood, gérant de projet.

Conférence résumée par Vouli Mamfredis, architecte, membre du comité environnement et architecture



L'ARCHITECTURE VERTE
LA TOUR DE CLAMART, FRANCE
ED ARCHITECTES/ALAIN PESKINE

Élections 2001 au Bureau de l'Ordre

La date du 16 mars 2001 marquait la fin du délai pour poser sa candidature à la présidence de l'Ordre ou pour un poste d'administrateur dans les régions de Montérégie, Montréal et Québec.

Voici donc, par ordre alphabétique, les architectes qui ont posé leur candidature au Bureau de l'Ordre pour ces élections 2001.

Les documents nécessaires au vote parviendront aux membres de l'Ordre vers la fin avril. La date de clôture du scrutin est le **vendredi 18 mai à 17 h 00**.

ÉLECTION A LA PRÉSIDENTE

Les candidats à la présidence, pour un mandat de deux ans, sont :

Pierre Beaupré
Frédéric Carrier
Claude Hamelin Lalonde
Jacques O'Keefe
Patrice Poirier

ÉLECTIONS À UN POSTE D'ADMINISTRATEUR

Région de la Montérégie – Élection de M. Bernard McNamara

Dans la région de la Montérégie, une seule candidature a été reçue, soit celle de M. Bernard McNamara.

M. McNamara a donc été déclaré élu pour représenter sa région au sein du Bureau de l'Ordre pour un mandat de trois ans. Il succède ainsi à M. Guy Courchesne qui a représenté la Montérégie au cours des trois dernières années.

Région de Montréal – Élection de Mme Maggy Apollon et M. N. Jean-Pierre Pelletier

Dans la région de Montréal, deux architectes ont déposé leur candidature pour les deux postes disponibles, soit Mme Maggy Apollon et M. N. Jean-Pierre Pelletier.

M^{me} Apollon et M. Pelletier ont donc été déclarés élus pour représenter la région de Montréal au sein du Bureau de l'Ordre pour un mandat de trois ans.

Pour M. Pelletier, il s'agit d'un troisième mandat consécutif. Quant à Mme Apollon, elle succède à M^{me} Marie-Claude Grondin qui a représenté cette région au cours des dernières années.

Région de Québec

Dans la région de Québec, les candidats sont :

Michel Gagnon
Rémi Morency

Il y aura donc élection.

Jean-Pierre Dumont, avocat
Secrétaire de l'Ordre et attaché d'affaires

Présentation de propositions à l'assemblée générale annuelle

À l'intention des membres qui voudraient présenter des propositions à l'assemblée générale, rappelons l'existence de l'article 1.08 du *Règlement sur les affaires du Bureau et les assemblées générales*, qui se lit comme suit :

1.08 Le Bureau porte à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle toute question d'intérêt commun pour la profession, présentée par un membre, sous forme d'avis de proposition, au moins cinq (5) semaines avant la date de l'assemblée générale.

Comme, cette année, l'assemblée générale se tiendra le vendredi 15 juin, je devrai avoir reçu les avis de propositions au plus tard le **vendredi 11 mai 2001**.

Jean-Pierre Dumont, avocat
Secrétaire de l'Ordre et attaché d'affaires

ARCHITECTE DE NIVEAU INTERMÉDIAIRE désirant faire carrière à Chicoutimi et assumer progressivement la relève est prié(e) de manifester son intérêt en communiquant avec nos bureaux au (418) 543-3910.

À VENDRE, table à dessin 48" avec pied en métal ajustable, tapis, règle parallèle, support à crayons et lampe. Le tout, presque neuf, est offert pour 300\$. Idéal pour étudiant.
(450) 638-4409 (jour)
(450) 638-0475 (soir)

MAISON, avec bureau aménagé pour un architecte, située dans le quartier Duvernay, à Laval, près des ponts Papineau et Viau, facilement accessible par la 15 ou la 440. Elle comporte trois chambres, deux salles de bain, une grande salle de séjour, une salle à diner, une cuisine laboratoire et une piscine intérieure située dans une grande pièce vitrée de 735 pieds carrés. Les planchers sont en bois. Le sous-sol, très éclairé, abrite un bureau fermé et une salle à dessin ouverte comprenant l'espace nécessaire pour un secrétariat. Contactez M^{me} Suzanne Aubin au (450) 687-1840.



L'ARCHITECTURE VERTE
SOFT AND HAIRY HOUSE, JAPON
USHIDA-FINDLAY

L'Ordre des architectes du Québec est un ordre professionnel dont la principale fonction est d'assurer la protection du public. L'Ordre, qui compte près de 2700 membres, désire combler le poste suivant :

COMPTABLE (TEMPS COMPLET)

La personne qui occupe le poste de comptable, sous l'autorité du directeur de l'administration, effectue toutes les opérations du cycle comptable. Elle participe notamment à l'élaboration des prévisions budgétaires, développe les rapports de gestion requis. Elle prépare le dossier de vérification et collabore à la vérification annuelle. Enfin, elle contribue au bon fonctionnement des systèmes informatiques et d'information de l'Ordre.

Exigences du poste

La personne recherchée :

- possède un baccalauréat en administration des affaires (option finance ou comptabilité) ou possède une expérience appropriée pour le poste ;
- a d'excellentes habiletés pour les relations interpersonnelles et la communication ;
- possède une connaissance suffisante de l'informatique (environnement Windows), notamment du logiciel Advantage et de la suite MS Office (plus précisément Access, Excel et Outlook) ;
- a une bonne maîtrise du français, tant écrit que parlé, et une connaissance suffisante de l'anglais ;
- possède, ou prévoit obtenir, un titre professionnel (CA, CGA, ou CMA) (un atout) ;
- a une connaissance du milieu professionnel et architectural (un atout).

Qualifications requises

La personne recherchée :

- est minutieuse et habile dans l'organisation de son travail ;
- est autonome dans ses fonctions (dans un cadre réglementé) ;
- possède un bon esprit d'analyse et de synthèse ;
- est capable de supporter le stress et de bien gérer les priorités ;
- vise les résultats et le respect des échéanciers ;
- favorise le travail en équipe et les échanges d'information entre collègues de travail.

L'Ordre offre une rémunération et des conditions d'emploi intéressantes. L'entrée en fonction pour ce poste est prévue pour le 2 juillet 2001. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, en toute confidentialité, au plus tard à midi le 15 mai 2001, à l'attention de :

Monsieur André Lachance, CMA
Directeur de l'administration
Ordre des architectes du Québec
1825, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3H 1R4



ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

Note importante

L'Ordre des architectes du Québec souscrit pleinement aux principes de l'équité en matière d'emploi. Nous désirons remercier toutes les personnes qui poseront leur candidature pour leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.

VILLE D'OUTREMONT



La ville d'Outremont, partie intégrante de la Communauté urbaine de Montréal, qui se distingue par son caractère résidentiel, la qualité de vie qu'elle procure à ses citoyens, ainsi que la richesse de son patrimoine architectural et culturel, désire combler le poste de :

DIRECTEUR SERVICE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'AMÉNAGEMENT

Relévant du directeur général, le titulaire dirige et administre les activités du service relatives à l'application de la réglementation urbaine et à la préservation du patrimoine architectural outremontois. Il est responsable du maintien de la qualité des services offerts aux citoyens et citoyennes de la municipalité et exerce son leadership auprès du personnel du service.

Le titulaire doit détenir un diplôme universitaire de premier cycle en architecture et être membre en règle de l'Ordre des architectes du Québec. Une expérience dans un poste similaire de 7 ans au sein d'une municipalité est souhaitable.

Le traitement sera établi conformément à la Politique fixant les conditions de travail et les régimes d'avantages sociaux du personnel cadre de la ville d'Outremont.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi 20 avril 2001 à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
Ville d'Outremont
543, chemin de la Côte Sainte-Catherine
Outremont (Québec)
H2V 4R2

Télécopieur : (514) 495-6290
Courriel : ressources-humaines@ville.outremont.qc.ca



L'ARCHITECTURE VERTE
MUSEE MUNICIPAL ABTEIBERG,
ALLEMAGNE
HANS HOLLEIN

Le manuel ou la transmission du savoir

Même si vous avez regardé le train passer lors des précédents rappels, il n'est pas trop tard pour vous procurer la nouvelle édition du « Manuel canadien de pratique de l'architecture ». Mais le temps file...

Vous savez sans doute qu'un nouvel outil est mis à la disposition des architectes du Québec : le *Manuel canadien de pratique de l'architecture*. Cette nouvelle édition se veut une refonte complète du *Manuel de pratique de l'architecture* autrefois publié par l'Ordre des architectes du Québec.

Comme le *Manuel canadien de pratique de l'architecture* est, dorénavant, mis à la disposition de tous les architectes, il ne faudrait peut-être pas attendre trop longtemps avant de nous faire parvenir le petit bon de commande qui se trouve au bas de cette page.

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, l'Ordre disposera d'environ 120 manuels en version française et de 15 en version anglaise, quantité qui est maintenant offerte à tous les **architectes** intéressés à se le procurer au coût (dérisoire, il faut bien le dire) de 63.26 \$ (taxes incluses). Prévoyant, le Bureau de l'Ordre avait déjà, à l'été 2000, adopté une procédure de distribution pour les exemplaires restants du *Manuel canadien de pratique de l'architecture*.

Seuls les architectes ayant retourné le bon de commande dûment complété et ayant acquitté les coûts inhérents à cet achat recevront leur exemplaire du *Manuel canadien de pratique de l'architecture*. Veuillez également prendre note que, comme le nombre de manuels disponibles en version française et anglaise est limité et que l'Ordre répondra aux demandes en respectant la date d'entrée des commandes, jusqu'à épuisement des stocks.

Afin de vous assurer de recevoir votre exemplaire, veuillez compléter le bon de commande ci-joint et le retourner **au plus tard le 15 mai 2001**, accompagné d'un chèque ou mandat poste au montant de 63,26 \$, libellé à l'Ordre des architectes du Québec.

Le *Manuel canadien de pratique de l'architecture* a été réalisé dans le cadre du *Programme national d'aide à la pratique de la profession d'architecte*, en collaboration avec les ordres et associations professionnelles du Canada et l'Institut royal d'architecture du Canada. Le Fonds d'assurance de la responsabilité professionnelle des architectes a également contribué financièrement à la réalisation de ce projet.

Prise deux

Les membres qui lisent attentivement *Esquisses* auront remarqué que le texte qui figure dans cette page a déjà été publié presque intégralement dans le numéro précédent. Il ne s'agit pas d'une erreur : les délais postaux ont été tels que certaines personnes n'ont même pas eu le temps de faire parvenir leur bon de commande à temps. Nous avons donc décidé de prolonger la période de réception des bons de commande jusqu'au 15 mai et, conséquemment, de republier l'offre.

14
MARS-AVRIL 2001

BON DE COMMANDE – MANUEL CANADIEN DE PRATIQUE DE L'ARCHITECTURE

IDENTIFICATION

NOM _____
BUREAU _____
ADRESSE _____ VILLE (PROVINCE) _____ CODE POSTAL _____

VERSION

- FRANÇAISE ANGLAISE

PAIEMENT

- CHÈQUE MANDAT POSTE LIBELLÉ À L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC AU MONTANT DE 63,26 \$ (TAXES INCLUSES)

RETOURNER A

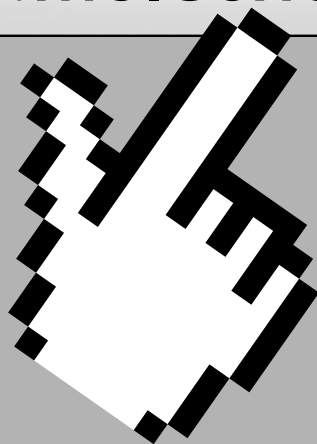
OAQ – MANUEL CANADIEN DE PRATIQUE DE L'ARCHITECTURE 1825, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, MONTRÉAL, H3H 1R4

VEUILLEZ PRÉVOIR UN DÉLAI DE QUATRE À SIX SEMAINES POUR LA LIVRAISON.

RETOURNER AVANT LE 15 MAI 2001

Obtenez une soumission automobile en direct

www.auto.melochemonnex.com



CLIQUEZ

et vous pourriez gagner la voiture de vos rêves

enfin, l'esprit libre...

Visitez notre site Web ou composez le 1 888 589-5656 pour obtenir dès aujourd'hui votre soumission d'assurance automobile sans obligation de votre part. Vous aurez ainsi l'esprit tranquille ! C'est simple et pratique, et nos prix de groupe sont compétitifs.

De plus, en remplissant votre formulaire d'assurance automobile dès maintenant, vous serez automatiquement inscrit à notre concours et vous courrez la chance de gagner la Nouvelle Mercedes-Benz C240 Classique. Visitez notre site Web pour obtenir plus de détails sur les façons de participer. Certaines conditions s'appliquent.

Programme d'assurance
parrainé par



Meloche Monnex

Notre science... l'assurance,
notre art... le service



**ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC**